



Combs la Ville, le 20 janvier 2015

Madame la Directrice de la DSCC 77
22 Grande allée du 12 février 1934
Noisiel
77442 Marne la Vallée Cedex2

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Madame la Directrice,

Le syndicat CGT-Fapt de Seine et Marne vous informe du dépôt d'un préavis de grève de 24 heures couvrant l'ensemble du personnel, contractuel et fonctionnaire, de tous les services de la DSCC 77, lundi 26 janvier 2015 à 0h00. Incluant les services cycliques ou assimilés, il débutera le dimanche 25 janvier 2015 à 22h et se terminera le mardi 27 janvier 2015 à 6h15.

Le projet de loi Macron est examiné le 26 janvier à l'Assemblée nationale. Cette loi est une régression sociale inacceptable, anti-démocratique, aggravant la politique d'austérité et favorisant la rentabilité pour le patronat. Les propositions du MEDEF dans le cadre des négociations en cours sur le « dialogue social » remettent en cause l'existence même et les prérogatives des instances représentatives du personnel (CHS-CT – CE, entre autres). Pour la CGT ces propositions sont inacceptables.

En outre, ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Des créations d'emplois, l'arrêt immédiat de toutes les restructurations, le recrutement immédiat de tous les apprentis, les contrats pros, CDD, intérimaires et le comblement de tous les postes vacants et l'ouverture immédiate de concours de fonctionnaires.
- L'augmentation des salaires
- Le 13^{ème} mois
- Le respect des règles nationales concernant l'octroi et le report des congés, les ASA familiales et l'ensemble des règles RH qui s'appliquent à La Poste
- Le respect du Droit syndical et de la liberté d'expression dans l'entreprise.

Sylvain FLORENTIN
Secrétaire départemental.

Fédération nationale des activités postales et de télécommunications CGT

Syndicat de Seine et Marne – BP 30 111 – 77382 Combs la Ville Cedex – Tél : 01 64 13 01 23 – Fax : 01 64 88 64 61

Courriel : cgtfapt77@orange.fr - Site : www.cgtfapt77.fr